
DECRET N° 2019/3176 /PM DU 28 AOUT 2019
 portant nomination de responsables au Ministère des Forêts et de la Faune.-

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu** la Constitution ;
- Vu** le décret n° 92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n° 95/145 bis du 04 août 1995 ;
- Vu** le décret n° 2005/099 du 06 avril 2005 portant organisation du Ministère des Forêts et de la Faune, modifié et complété par le décret n° 2005/495 du 31 décembre 2005 ;
- Vu** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu** le décret n° 2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

DECRETE :

Article 1^{er}.- Sont, à compter de la date de signature du présent décret, nommés aux postes ci-après au Ministère des Forêts et de la Faune:

I – CONSEILLERS TECHNIQUES

Conseiller Technique n°1 : Monsieur MOUNCHAROU NDJAYOU Georges Collins, Ingénieur des Eaux et Forêts, Matricule 547 572-N, précédemment Délégué Régional des Forêts et de la Faune du Sud, en remplacement de Madame BALOMOG, née NGONO Jeanne, admise à faire valoir ses droits à la retraite.

Conseiller Technique n°2 : Monsieur NGONO TSIMI Landry, Chargé de Cours, Matricule 575 957-O, précédemment en service au Ministère des Forêts et de la Faune, en remplacement de Monsieur ALOBWEDE ESSAMBE Charles.

II – INSPECTION GENERALE

Inspecteur n°1 : Monsieur MUNAKWA FOH Emmanuel, Ingénieur des Eaux et Forêts, Matricule 555 869-O, précédemment Inspecteur n°1 par intérim, poste vacant.

SERVICES DU PREMIER MINISTRE
 SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
 DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES
 ET DES REQUÊTES

COPIE CERTIFIÉE CONFORME



Inspecteur n°2 : Monsieur MANGA BELL EPIE Christian, Ingénieur des Eaux et Forêts, Matricule 650 011-G, précédemment Inspecteur n°2 par intérim, poste vacant.

III – ADMINISTRATION CENTRALE

DIRECTION DES FORETS

Directeur : Monsieur NGOMIN Anicet, Ingénieur des Eaux et Forêts hors échelle, Matricule 535 548-A, précédemment Chef de la Cellule de Régénération, du Reboisement et de la Vulgarisation Sylvicole, en remplacement de Monsieur MFOU'OU MFOU'OU Bruno, appelé à d'autres fonctions.

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

Directeur : Monsieur MEDJO Marcel, Professeur des Lycées d'Enseignement Secondaire Général, Matricule 566 876-H, précédemment Contrôleur Financier auprès du Ministère de l'Administration Territoriale, en remplacement de Monsieur MBWANG Aaron NGWESE.

Article 2.- Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

Article 3.- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

YAOUNDE, le 12 8 AOUT 2019

SERVICES DU PREMIER MINISTRE
SECRETARIAT GENERAL
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES
ET DES REQUETES

COPIE CERTIFIEE CONFORME

**LE PREMIER MINISTRE,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

Joseph DION NGUTE

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	
VISA	
14 AOU 2019	000147
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC	